

Plan vélo de la communauté urbaine : rendre une place plus confortable aux deux roues

dimanche 21.03.2010, 05:09 - La Voix du Nord



Vinciane Faber, en charge du plan vélo à Lille LMCU répond aux questions des usagers des deux roues.

| FACHES-THUMESNIL |

Mardi soir, à la maison des associations, l'antenne locale de l'Association droit au vélo (ADAV) avait invité Vinciane Faber, conseillère communautaire, qui présentait le plan vélo pour LMCU. Objectif : atteindre 10 % de déplacements en vélo dans la communauté urbaine.

En préambule, le correspondant local, Jean Dubuisson, a d'abord présenté un bref rappel du travail de l'antenne ouverte depuis 2005. « Nous avons régulièrement été force de propositions et des avancées ont été obtenues : une douzaine d'arceaux à vélo ont été installés dans la ville, quatre sas à vélos ont été aménagés ainsi qu'un court tronçon de bande cyclable et une piste cyclable de 125 mètres rue de l'Arbrisseau. » Le responsable a toutefois déploré un manque de concertation depuis près d'un an et demi. Il souhaite que le plan de promotion du vélo de la communauté urbaine soit source de nouveaux échanges avec la municipalité.

Un million d'euros de travaux

Puis Sabine Geneste, permanente au siège lillois de l'ADAV, a présenté les missions de l'association : services aux usagers du vélo et concertation auprès des différents interlocuteurs pour promouvoir l'usage des deux roues.

C'est Vinciane Faber, conseillère communautaire, qui a pris ensuite la parole pour présenter le plan vélo de LMCU. « Une ligne budgétaire d'un million d'euros a été affectée à des travaux d'aménagements spécifiques pour les vélos. Une étude a été menée. Elle a révélé une baisse de 20 % de la pratique du vélo dans la communauté urbaine pour n'atteindre que 2 % en 2006. » D'où la création de ce budget spécifique et envoi d'un courrier aux maires afin de recueillir les demandes.

La conseillère communautaire déplore le peu de retour des municipalités. « D'ici peu, un ensemble de 60 aménagements devraient être réalisés pour 16 km de voies », explique-t-elle. « Un ensemble de 400 places de parking devrait être créé par la SNCF rue de Tournai à Lille, un vélopole devrait y trouver sa place. Une étude a été menée pour un aménagement de 100 km dans la communauté urbaine de Lille qui compte déjà 355 km d'aménagements cyclables. Objectif : multiplier par cinq la pratique du vélo en ville dans la métropole lilloise. »

Beaucoup de questions

Une trentaine d'usagers du vélo avaient répondu présents à l'appel de l'ADAV pour entendre ces différents interlocuteurs. Les attentes étaient grandes en matière d'aménagement urbain et les questions ont été nombreuses tout au long de la présentation du plan vélo. Elles portaient à la fois sur les droits et devoirs des cyclistes, sur des nouveaux aménagements, le développement de la signalétique pour les rendre visibles et la combinaison de plusieurs types de transport pour effectuer un trajet. • M. G. (CLP)

Pour contacter l'antenne locale de l'ADAV : 03 20 97 16 02.